

A l'assemblée générale du WWF Neuchâtel

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificatrices des comptes désignées, nous avons procédé aux contrôles usuels le jeudi 5 février 2026.

Les comptes pour l'année 2025 ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mis à notre disposition. Notre travail nous a permis de constater que la comptabilité est tenue avec exactitude et correspond aux normes en vigueur.

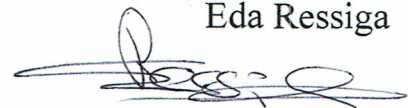
D'autre part, les directives en vigueur de l'organisme ZEWO sont respectées.

En conséquence, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 2025 qui présentent un bénéfice de Fr. 2.108,03 et un total du bilan de Fr. 99.476,29

En conclusion, ils vous prient de bien vouloir en donner décharge avec remerciement au caissier pour son travail.

Neuchâtel, le 5 février 2026

Eda Ressiga



Jacqueline Oggier

